

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'association des Amis de Chomo

Association des Amis de Chomo
Adresse : 24 rue de paris-foret 77760 Achères-la-Forêt

Le 09/03/24, au Vaudoué, les membres de l'association Association des Amis de Chomo se sont réunis à la Salle polyvalente de la Mairie du Vaudoué en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

L'Assemblée était présidée par Amélie Danchin, présidente de l'association.
Elle était assistée d'une secrétaire de séance, Chiara Scordato, secrétaire de l'association.
Fabrice Azzolin (vice-président) et Jean-Luc Bourdila (trésorier) de l'association étaient absents pour des raisons de santé.
Danilo Proietti, membre de l'association a présenté le bilan financier 2023 et le budget prévisionnel 2024.

Plus de $\frac{1}{2}$ +1 des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 12 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé :
Rapport moral de l'année 2023
Rapport financier de l'année 2023
Projet 2024
Divers

Les documents sont présentés avec une projection vidéo.
Il a été fait lecture des différents rapports.

Rapport Moral 2023 – Introduction de la présidente

Retour sur l'année 2023 : année positive, avec un réseau élargi de partenaires institutionnels, une hausse de fréquentation par les enfants, les familles et le public scolaire.

L'année 2024 commence avec la perspective d'ouvertures plus fréquentes, le réseau qui s'élargit, des demandes de subventions en cours, une meilleure visibilité, tout cela grâce au soutien précieux de l'association Patrimoines Irréguliers de France qui vient en renfort à l'Association des Amis de Chomo et qui collabore de manière active.

Rapport moral et financier 2023 – voir ppt en annexes

Rapport moral et financier 2023 : l'Assemblée Générale adopte la délibération à la majorité de voix.

Projets 2024 – voir ppt en annexe

Les points essentiels :

- **Ouverture : le 3^{ème} week end du mois** à partir de Avril et jusqu'en Octobre + 1 semaine de portes ouvertes en été (fin juillet) : 22 jours d'ouverture + rdv avec les groupes
- **L'accès sera payant** : entre 3 et 5 euros par personne
- Régularisation de permis de construire et **inscription MH**
- **Entretien et conservation** de l'œuvre : en concertation avec le service des MH, actions d'urgence pour le maintien en l'état des œuvres (toit de l'église, volets de la maison...)
- **Entretien des espaces verts et rénovation de l'entrée** du site coté route (grillage, entrée voiture)
- **Saison culturelle 2024** (voir détails dans le ppt annexe)

Propositions des adhérent.e.s :

- Mario del Curto a pris en photo les ruches de Chomo, se mettre en lien avec lui pour réaliser un portfolio (Bernadette Chevillon).
- Référencement de l'inventaire des habitants paysagistes du LAM sur le site de l'association.
- Réaliser plusieurs dépôts vente des livres de Chomo : Fontainebleau / Bois-le-Roi (Mary Pierre Grima)
- Renforcer la communication : Emboitage (Mairie d'Achères-la-Forêt), relayer l'information (Mairie du Vaudoué), suggestion de rendre plus visible l'entrée côté route par des grandes pancartes)
- Le Maire d'Achères-la-Forêt nous propose de réaliser une exposition dans leurs locaux pour fêter les 60 ans de l'ouverture du site.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 17h15.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

Le Vaudoué le 09 Mars 2024

Le Président de séance Amélie Danchin

Le Secrétaire de séance Chiara Scordato

